

## NI GUERNICA, NI GRENADE

L'intervention militaire française au Mali a réouvert au sein des Alternatifs un débat qui tient du serpent de mer. Un débat difficile, qui nous divise, entre deux aspirations légitimes dont les logiques s'opposent et dans des contextes qui n'ont jamais la composition chimiquement pure des chambres stériles de laboratoire:

**Il y a d'un côté le devoir internationaliste.**

L'ombre terrible des accords de Munich, et de l'abandon à Hitler d'une partie de l'Europe centrale, et plus encore pour des militants de gauche, la trahison par l'Europe de la République espagnole écrasée par les forces fascistes. Cette tradition internationaliste se traduit aisément dans les faits, quand il s'agit, par exemple, de soutenir les Brigades de Solidarité internationale du Nicaragua prises sous le feu des Contras, d'aider financièrement les insurgés zapatistes de la forêt Lacandon face à un état mexicain violent, corrompu et raciste ou pour soutenir les mouvements indépendantistes démocratiques victimes des empires coloniaux qui refusent de se dissoudre... Cette vision internationaliste constitue le squelette de notre vision du monde.

**Il y a de l'autre côté l'anticolonialisme.** Lui aussi élément fondamental de notre perception du monde. Cette tradition anticolonialiste s'est constituée dans un pays à l'Empire colonial étendu qui, durant plusieurs siècles, n'a pas hésité à écraser avec la plus grande brutalité les aspirations (démocratiques) des peuples sous son emprise. Cet anticolonialisme a aussi divisé durablement les deux gauches. Celle qui apportait les valeurs des Lumières au bout des baïonnettes et celle qui concevait les indigènes soumis à l'Empire comme des camarades, pleinement des camarades.

Dans un monde idyllique, les Alternatifs répondent aux deux aspirations d'un même élan mais le réel, souvent, refuse de nous proposer des situations simples.

La solidarité internationale, au nom de la démocratie ou de l'humanitaire, est parfois le faux habit des nouveaux impérialismes occidentaux, parfois contre d'authentiques dictatures (Ainsi de l'intervention de Bush père contre le dictateur Saddam Hussein, par exemple) et les aspirations locales n'opposent pas toujours démocrates progressistes et fascistes, aspirations légitimes et barbarie (Par exemple les aspirations autonomistes en Abkhazie ou en Ossétie du Sud rechignent à entrer dans ces cases).

Dès lors, nous nous retrouvons face à un arrangement, une médiation entre ces deux aspirations et donc des tiraillements.

La situation au Mali est une de ses situations complexes. Complexes sur l'analyse de l'intervention française, pas sur la nature du « méchant » de l'histoire, les groupes armés islamistes du Nord-Mali. Personne en effet, au sein des Alternatifs, ne défendra les groupes djihadistes à l'oeuvre dans le Nord Mali et tous condamneront les exactions dont ils ont été les auteurs dans la région qu'ils contrôlaient.

Personne au sein des Alternatifs ne prétendra non plus que l'intervention militaire française est motivée par de simples préoccupations humanitaires ou le respect du droit international.

**La question qui nous divise, au sein des Alternatifs, est de savoir si l'intervention française est une expression très imparfaite de notre internationalisme**, pour que plus jamais la population de Guernica ne soit bombardée par les franquistes sans que la république française n'agisse, **ou une énième démonstration de l'impérialisme français dans son pré-carré africain**, à l'image de l'intervention américaine dans la petite Île de Grenade dont les finalités, outre le maintien de la zone d'influence US dans le « jardin des USA », répondait à des impératifs commerciaux et de politique intérieure.

Pour développer notre analyse (sous Guernica ou demi-Grenade ?), il convient tout de même de prendre en compte le contexte qui, justement, fait de ce problème autre chose qu'un problème systémique, abstrait, décon'necté de l'Histoire et d'enjeux de géopolitiques extérieurs au simple conflit. Ce sont en effet ces éléments qui vont déterminer notre positionnement.

### **Un passif qui ne passe pas.**

En premier lieu, le passif de la France en Afrique noire est tel qu'aucune intervention militaire française dans cette région ne peut s'affranchir du poids d'un impardonnable passé **1**.

Depuis plusieurs siècles, la France pille une part importante de l'Afrique noire. Après la politique des comptoirs, ce fut la forme classique de la barbarie coloniale. Est-il encore nécessaire de rappeler que ce colonialisme, outre le déni démocratique et le pillage d'autres pays, a constitué un crime contre l'humanité, ne serait-ce que par la négation de l'humanité des populations autochtones réduites à l'état de choses commercialisables (traite des noires) puis de « machine-humaines» Jusqu'à « l'indépendance» ?

Puis le néo-colonialisme a fait perdurer un même système d'exploitation en laissant à des supplétifs locaux les tâches de gestions directes (même si l'Etat français à de multiples reprises n'a pas rechigné à intervenir directement quand ses intérêts étaient en jeu).

La phase récente du néo-colonialisme a vu la défense des intérêts directs de l'Etat français remplacée par la celle des grands groupes économiques public ou privés.

Ceux qui suivent la situation politique française en Afrique noire savent que l'Etat français n'a jamais cessé d'intervenir en Afrique noire, des interventions les plus visibles (comme lors du génocide rwandais) aux interventions les plus discrètes. Tant de démocrates éliminés! Tant de dictateurs soutenus! Y compris au Mali.

Les intérêts français en Afrique noire y compris au Mali, restent très importants. On ne peut dès lors imaginer la France comme état neutre, entité extérieure aux belligérants, tant son rôle -et ses intérêts dans la région restent importants.

Notons d'ailleurs que la résolution de l'ONU sur laquelle s'appuie le gouvernement français pour légitimer son intervention précise bien « *autoriser le déploiement au Mali [...] de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) [pour] aider les autorités maliennes à reprendre les zones du nord de son territoire qui sont contrôlées par des groupes armés terroristes et extrémistes* »**2**  
L'intervention menée par la France n'est pas conforme à cette résolution.

## **De la rectitude du droit international.**

Mais la question du respect de la résolution onusienne est bien secondaire tant cette institution internationale a démontré à de multiples reprises sa nature non-démocratique (et particulièrement quand les questions touchent les membres permanents du conseil de sécurité, y compris la France).

Et quand bien même nous ferions abstraction du non-respect de la résolution 2085, et du fonctionnement non-démocratique de l'ONU (ce qui fait, au demeurant pas mal d'abstractions), il faudrait aussi ignorer l'asymétrie entre les résolutions suivies d'effets (Irak, Somalie, Mali etc...) et résolutions restées sans effet. On attendra en effet longtemps l'implication des troupes française dans une intervention militaire pour, par exemple, imposer à Israël le respect du droit international.

### **Une guerre sans intérêts autres qu'humanitaire pour la France?**

Les ministres socialistes le jurent, la main sur le cœur: il n'y a au Mali aucun intérêt économique français, D'ailleurs il n'y a aucune richesse au Mali. Ce qui n'est pas totalement exact. Les travaux de l'Autorité pour la promotion de la recherche pétrolière au Mali (AUREP) ont mis à jour des gisements au Nord du pays. Depuis 1996, l'exploitation de l'or malien se développe, Le Mali, actuellement troisième exportateur d'or africain, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana espère développer cette extraction de manière exponentielle. Enfin, et surtout, l'enjeu du contrôle du désert commun au Mali et au Niger est difficilement dissociable de « indépendance énergétique » française passant par l'uranium nigérien.

## **De ce qui se règle par les bombes.**

Il est aussi d'usage dans les cercles se piquant de faire de la géopolitique de moquer le pacifisme présenté comme un bon sentiment sans grande valeur. Or la guerre (on prends ici l'élan nécessaire à enfoncer une porte ouverte) est un événement d'une sauvagerie intense. Cela peut s'oublier (en particulier quand ce que l'on voit de la guerre, ce sont de petites lueurs vertes dans le ciel de Bagdad - sur CNN- ou des images floues filmées depuis les porte-avions de l'Otan au dessus du Kosovo. Et s'il faudrait un débat long et sérieux pour savoir si une guerre peut être juste, il est certain qu'elle reste un moment de barbarie.

Les guerres modernes impliquant des démocraties ont, au moins depuis la première guerre d'Irak, pris un caractère particulier: par soucis de l'opinion publique, on limite les victimes côté occidental par tous les moyens. Y compris en redoublant de violence préventive. Ainsi, des bombardements massifs avec du matériel de très bonne qualité permettent de limiter le nombre de morts dans « notre » camp au prix, c'est mécanique, de victimes en plus grand nombre dans l'autre camp et parmi les civils ayant le malheur de vivre là. La première guerre d'Irak aurait fait entre 100 000 et 200 000 victimes côté irakien, moins de 100 morts côté alliés, la 2ème 113 728 victimes directes irakiennes (et jusqu'à 1 446 063 selon l'ORB) contre moins de 5000 morts côté alliés. Systématiquement des militaires côté alliés, à une écrasante majorité des civils côté irakien.

La guerre française au Mali répond au même impératif de limiter les victimes française.

Et si les médias français n'évoquent aucune victime civile, entendre parler, par des journalistes embeddés, de villes bombardées par les troupes françaises alors que les Djihadistes en étaient partis laisse peu d'illusions sur une spécificité des frappes chirurgicales « à la française ».

La première victime de la guerre reste la démocratie. La démocratie au Mali (priée d'attendre la fin des hostilités), la démocratie en France. Au nom du secret défense, le gouvernement a entrepris une guerre sans aval parlementaire. Les médias serrent les rangs derrière nos piou-pious. Quand aux cibles et aux objectifs, nous sommes sommés de nous en remettre à la bonne parole ministérielle.

Or la stratégie française (bombarder et se retirer pour laisser à des armées africaines le soin de gagner la guerre sur le terrain) laisse dubitatif.

En premier lieu parce que l'Occident n'a gagné aucune guerre contre les djihadistes (ni en Irak, ni en Afghanistan, ni en Somalie...). De plus, l'armée française semble décidée à confier la suite de la guerre à l'armée malienne (qui, même si elle a été formée par les USA continue, sans moyens, à s'entraîner en faisant avec la bouche le bruit des munitions qu'elle n'a pas les moyens d'utiliser) et aux troupes livrées avec parcimonie par les Etats africain (y compris le contingent de la très démocratique République tchadienne et de Blaise Compaoré, autre champion de la démocratie à Afrique...)

Gagner cette guerre en ne participants qu'à l'opération Serval? Non seulement cette guerre peut durer, s'enliser, mais l'absence de réflexion sur les origines des forces djihadistes et de la crise malienne n'augure d'aucune résolution du conflit.

Comment venir à bout de mouvements djihadistes financés par l'Arabie Saoudite et le Qatar tout en continuant à considérer ses deux Etats comme des alliés ?!

Comment répondre militairement à l'effondrement de l'Etat malien quand on s'est employé à le détruire? La France a en effet soutenu le putschiste Moussa Traoré, quand il a engagé les premiers plans d'ajustement structurels de la Banque mondiale: accroissement de la pauvreté, libéralisation de la filière coton, du système de santé, de l'enseignement public (ouvrant la voie à des substitutions islamistes charitables.) La France a eu un rôle déterminant dans les 2eme accords de Cotonou livrant l'agriculture ouest-africaine et en particulier malienne aux exportation européennes. Quand le putsch du 22 Mars a destitué un gouvernement qui avait fragilisé les restes de l'Etat malien, la France a pris une part active dans la décision de sanctions internationales contre le Mali, précipitant l'effondrement de l'Etat malien au moment même où les salafistes rejoignent en nombre le Nord-Mali.

L'ensemble de ces éléments ne plaide guère pour l'intervention française. Et au lieu de développer une étonnante générosité pour financer cette guerre (un vol de Rafale revient à 27 000 euros de l'heure), l'Etat français ferait mieux, pour lutter contre le djihadisme, de réinterroger la légitimité de la dette malienne, comme de l'ensemble des dettes africaines ainsi que ses amitiés franco-qataries ou saoudiennes,

Quant aux Alternatifs, s'ils doivent revendiquer que la Constitution française donne un cadre de contrôle démocratique à toute intervention militaire, la fin réelle de la Françafrique et l'abrogation des dettes illégitimes, ils continueront sans doute encore d'être confronté au dilemme entre Guernica et Grenade.

Ils ne devront en tout cas jamais prétendre régler des conflits à la schlague, de posture guerrière ni de crier, avec le président socialiste bien plus courageux à quelques milliers de kilomètres des groupes djihadistes du Mali qu'en face du patronat français, « Qu'allons nous faire des terroristes? Les détruire! »

Mathieu COLLOGHAN

1. « impardonnable passé », dans le sens donné par Jankelevich pour qui le pardon à l'Allemagne pour le nazisme n'était imaginable qu'après et qu'à condition d'un véritable mea-culpa de l'Allemagne, Rien de tel au programme en France pour le bilan du colonialisme.  
2, ln 11-9-b de la Résolution 2085 du Cons~1 de sécurité de l'ONU du 20/12/12

## **Une intervention militaire devenue inévitable**

L'intervention militaire française au Mali est considérée de manière diverse au sein des Alternatifs: certains dont nous sommes n'y sont pas opposés par principe, d'autres sont contre, d'autres éprouvent de grandes difficultés à se positionner. Ce texte a pour but d'expliquer pourquoi cette intervention militaire s'est avérée inévitable en ce début d'année 2013.

La situation du Mali à l'automne 2012 est celle d'un État failli (J. Fontaine, R&V n° 354, 19-12-2012). Cette faillite (ou quasi-faillite, cf P. Gourdin, Diploweb. com, 23-09-2012) est le résultat d'un processus long et complexe dont les racines plongent dans l'histoire du pays. Le Mali est un État récent, ce n'est pas (encore ?) un État-nation au sens où nous l'entendons aussi bien en Europe qu'en ExtrêmeOrient. Mais c'est un pays à l'histoire millénaire, formé de très nombreux groupes ethno-linguistiques qui ont vécu en concurrence/ complémentarité: éleveurs nomades des steppes saharo-sahéliennes (Arabes, Peuls, Touaregs) et agriculteurs sédentaires de la vallée inondable du fleuve (Songhaïs, Bambaras...), avec parfois une domination des premiers sur les seconds. Les frontières du Mali, issues du dépeçage colonial du XIXe siècle dans lequel la France a joué un rôle actif, sont entièrement artificielles. Au moment des indépendances où la question s'est posée de les maintenir ou pas, l'Organisation de l'Unité africaine a décidé du maintien, choix judicieux ou pas, on peut se le demander, mais choix à la quasi-unanimité, à l'exception du Maroc. Et aujourd'hui, les frontières maliennes sont une réalité.

Le Mali actuel est une mosaïque ethno linguistique (13 langues nationales, des dizaines d'autres) qui a beaucoup de difficultés à mettre en place un régime démocratique respectueux de toutes les identités culturelles. Après plus de trente années de dictature (1960-1991), la démocratie est instaurée suite au coup d'état du général Amadou Toumani Traoré qui remet le pouvoir aux civils en organisant la première élection présidentielle pluraliste en 1992. Mais cette démocratie s'est progressivement vidée de sa substance, en particulier ces dernières années (gabegie, corruption, népotisme...), alors que la crise économique mondiale due aux politiques néolibérales du FMI et de l'OMC (aggravée par la chute du cours du coton) touchait le Mali de plus en plus violemment.

Parallèlement, l'irrédentisme touareg se manifestait d'autant plus que le gouvernement de Bamako ne tenait pas ses engagements (contrairement au Niger voisin où le pouvoir avait réussi à trouver un terrain d'entente avec les Touaregs). Enfin, à partir de 2003, le GSPC (Groupement salafiste pour la prédication et le combat) -avatar de la guerre civile algérienne des années quatre-vingt-dix- s'installait progressivement dans le massif montagneux de l'Adrar des Ifoghas, entre Gao et la frontière algérienne, avant de rallier al-Qaïda en 2007. Ayant ainsi intégré la nébuleuse islamiste mondialisée, les émirs algériens vont mener une stratégie de développement basée à la fois sur des alliances matrimoniales (avec les populations arabes du Nord-Mali, mais aussi avec certains groupes touaregs) et sur des ressources financières de plus en plus considérables: rançons d'otages, aides de familles saoudiennes ou qataries... et surtout contrebande et trafics en tous genres (drogue, cigarettes, migrants...) pour essayer d'y constituer leur projet transnational d' « émirat du Sahara », créant ainsi un véritable « état dans l'état ».

Ainsi, bien avant 2012, le Mali, qui subissait depuis des années l'agression des jihadistes de l'AQMI (al-Qaïda au Maghreb islamique), était dans une situation de fragilité extrême qui laissait présager le pire, mais sans que cela questionne ni les pays voisins (à l'exception de l'Algérie), ni la « communauté internationale » et ses instances, ni la France...

La fin de l'année 2011 et l'année 2012 marquent le basculement du Mali vers le gouffre. La chute de Kadhafi (liquidé le 20 octobre 2011) sera l'élément déclencheur, l'allumette dans l'étoupe. Les Touaregs, instrumentalisés et manipulés par Kadhafi dans le cadre de son projet transnational d' « États-Unis du Sahara », se retrouvent subitement sans solde et sans perspectives en Libye. Ces Touaregs nigériens et maliens (ainsi que des jihadistes) pillent les arsenaux libyens (confortablement garnis d'armes britanniques, chinoises, étasuniennes, françaises, russes...) et s'en retournent dans le nord du Niger ou du Mali. Les premiers seront pris en charge par le pouvoir et l'armée du Niger, les seconds arrivent dans un État en voie de déliquescence où ils rejoignent, selon leurs affinités, tel ou tel groupe irrédentiste : certains participent à la fondation du MNLA (Mouvement national de Libération de l'Azawad) dès octobre 2011, d'autres rejoignent un vétéran de la lutte touarègue converti à l'islamisme radical, Iyad ag Ghali, et ils seront à l'origine de la création d'Ansar Dine début 2012.

Les événements s'enchaînent rapidement: attaques du MNLA le 17 janvier contre l'armée malienne, implication d'Ansar Dine, puis des groupes jihadistes (AQMI, MUJAO); coup d'état du capitaine Sanogo (formé aux États-Unis) le 22 mars, ce qui affaiblit et démoralise l'armée malienne qui évacue le Nord-Mali en laissant son matériel, dont des blindés légers, aux groupes touaregs et jihadistes ; en juin les mouvements islamistes évincent le MNLA des villes du Nord-Mali et y appliquent une version particulièrement violente de la charia (lapidations, amputations, mutilations...), sans compter la destruction de monuments patrimoniaux et la perception de lourdes taxes sur les habitants, ce qui provoque l'exode de plus du quart de la population du Nord Mali (400 000 personnes) en quelques mois.

Une intervention militaire au Mali était malheureusement inévitable, en réponse à l'agression dont est victime ce pays depuis plusieurs années de la part de groupes jihadistes étrangers liés à la mouvance de al-Qaïda (et notamment à l'attaque de la ville de Konna, verrou stratégique important sur la route de Bamako) et au vu de la quasifaillite de l'État malien ainsi que de la déliquescence de son armée. La guerre n'est jamais une bonne solution, mais la gravité de la situation au Mali exigeait cet engagement militaire, si l'on voulait éviter une catastrophe plus grande encore: les principaux mouvements touaregs maliens (dont le MNLA) l'ont bien compris et soutiennent aujourd'hui l'intervention militaire.

Cette intervention, demandée par D. Traoré, président légal du Mali, s'est faite dans le cadre de la résolution 2085 de l'ONU et de sa charte. Il est regrettable que la question du Mali -où la situation s'était considérablement dégradée depuis un an- n'ait pas fait l'objet d'un débat préalable au Parlement.

Les principales villes du Nord-Mali étant maintenant libérées, il faut que la paix civile soit rapidement instaurée, qu'aucune mesure de représailles ne soit exercée en quelque lieu du Mali contre les populations civiles, en particulier arabes et touarègues, et que, si nécessaire, une force d'interposition internationale soit déployée.

Un plan d'aide au Mali doit être mis en place dans les meilleurs délais, en relation avec les pays africains voisins: rétablissement d'un État démocratique, maintien de son intégrité territoriale et décentralisation permettant aux différents peuples formant l'État malien de trouver chacun leur place dans cet État. La France doit faciliter cette transition vers un État démocratique et laïc au Mali et se retirer rapidement de ce pays afin de montrer concrètement une rupture avec les méthodes de la Françafrique que François Hollande a annoncé vouloir faire disparaître. .

Jacques FONTAINE

